

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en sa session extraordinaire du 19 mai 2021 par visioconférence, sous la présidence de Monsieur **Alamine OUSMANE MEY**, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, assurant l'intérim du Ministre des Finance de la République du Cameroun, son Président statutaire.

Au cours de cette session, le Comité Ministériel a pris acte des principales orientations relatives aux réformes structurelles à mettre en œuvre dans le cadre de la deuxième génération de programmes économiques visant une croissance durable et inclusive dans la CEMAC.

Ensuite, le Comité Ministériel a exhorté les différentes parties prenantes, en l'occurrence les Etats, les Institutions communautaires, les Partenaires au Développement et les Opérateurs économiques, à mettre en œuvre les mesures définies pour réduire la volatilité des performances économiques de la sous-région.

En outre, le Comité Ministériel s'est félicité de la résolution prise par les pays membres du G20, approuvé par le Comité Monétaire et Financier International lors de sa session du 08 avril 2021, de procéder à une nouvelle allocation générale de Droits de Tirages Spéciaux (DTS), en vue d'accroître les réserves internationales et de stimuler la reprise économique mondiale post-COVID. Il a précisé les conditions et modalités juridiques et opérationnelles selon lesquelles les Etats de la CEMAC devraient bénéficier de cette mesure.

Enfin, le Comité Ministériel a pris acte de l'étude réalisée par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) au sujet de l'impact des mesures d'adaptation de la politique prudentielle édictées par l'organe de supervision de l'activité bancaire, face aux effets de la crise sanitaire, sur la qualité du portefeuille de crédit des banques.

Le Comité a prescrit la poursuite de la surveillance des risques et l'ouverture des réflexions par la BEAC et la COBAC dans la perspective d'une levée des mesures dérogatoires de manière satisfaisante.



Le Président du Comité Ministériel p.i,

Alamine OUSMANE MEY